

Rwanda : pour l'archevêque de Kigali, « ce qui compte, c'est le pas franchi par Emmanuel Macron »

Laurent Larcher

La Croix, 4 juin 2021

Une semaine après le discours d'Emmanuel Macron au Rwanda, le cardinal Antoine Kambanda, archevêque de Kigali, a accepté de confier à « La Croix » ce qu'il en a pensé. Il revient sur la question du pardon dans le contexte du génocide des Tutsis, les accusations qui pèsent sur Paul Kagame et le sort des prêtres génocidaires.

La Croix : Qu'avez-vous pensé du discours d'Emmanuel Macron ?

Cardinal Antoine Kambanda : Nous n'avions pas de problème avec les Français, mais avec la politique de la France dans notre pays au temps d'Habyarimana. Cela provoquait une tension entre nos deux peuples. Le discours d'Emmanuel Macron a clarifié ce point en reconnaissant le rôle de ses prédécesseurs auprès de ceux qui nous ont persécutés : c'est un geste fondamental.

Au Rwanda, nous avons appris à pardonner au voisin qui a tué nos proches, nous savons combien ça coûte et combien c'est nécessaire pour construire un avenir commun. Avec la France, nous en sommes arrivés à ce point. Cela nous a réjouis.



Cardinal Antoine Kambanda .Pope Francis leads a consistory for the creation of five new cardinals at St Peter's basilica in Vatican.28 november 2020 | usage worldwide (MaxPPP TagID : dpaphotosfour831682.jpg) [Photo via MaxPPP]

Vous partagez ses mots sur l'armée française qui n'a rien à se reprocher au Rwanda ?

Card. A. K : Nous savons ce qu'ont fait les soldats français dans notre pays. Moi-même, je les ai vus faire des contrôles d'identité sur des barrages. Ils pensaient que les

Tutsis étaient des infiltrés du FPR. Nous savons que les forces d'Habyarimana étaient réconfortées par leur présence, qu'elles n'ont rien fait pour arrêter les massacres de Tutsis entre 1990 et le début du génocide, qu'ils nous ont abandonnés entre les mains des tueurs en avril 1994, de même sur la colline de Bisesero, le 27 juin. Nous savons que les génocidaires ont pu s'enfuir par la zone qu'ils contrôlaient. Visiblement, Emmanuel Macron n'a pas voulu fâcher certains militaires français. Ce qui compte, c'est le pas qu'il a franchi dans notre direction.

Devait-il demander explicitement pardon ?

Card. A. K : Il l'a fait à la manière rwandaise en exprimant de la compassion pour la souffrance qui nous a été infligée. En reconnaissant cela, il est dans une démarche de demande de pardon vis-à-vis de nous. C'est très important pour nous que la France comprenne combien nous avons souffert des choix qu'elle a posés chez nous. Cette compréhension est un premier pas.

Que voulez-vous dire ?

Card. A. K : Le président Macron ainsi que notre président ont reconnu que c'était une étape. Après avoir reconnu la responsabilité de la France dans notre drame, après avoir exprimé sa compassion pour nos souffrances, viendra ensuite le temps de nous demander pardon. Mais à mes yeux comme à ceux de nombreux Rwandais, le président Macron a dit l'essentiel. Nous pouvons, désormais, vraiment devenir des partenaires dans un esprit apaisé et tranquille.

27 ans après le génocide, les catholiques rwandais sont-ils réconciliés

entre eux ?

Card. A. K : L'Église rwandaise est à l'image de la société. Nous avons fait un gros travail de demande de pardon entre nous. Cela commence par se réconcilier avec soi-même pour le mal que l'on a fait. Ce n'est pas simple de le reconnaître, il y a beaucoup de résistance intérieure, on préfère la fuite dans la violence, la drogue, l'alcool...

Mais si on réussit cette démarche, alors on est en position de réconciliation avec les autres. C'est cette voie que l'on a prise au Rwanda, elle est du côté de la vie, de la construction, de l'avenir. Nous avançons ensemble sur ce chemin.

Des ONG internationales reprochent à Paul Kagame de violer les droits de l'homme dans son pays.

Card. A. K : Ceux qui disent cela n'ont pas pris la mesure du génocide contre les Tutsis. Il y a des forces à l'extérieur du pays, notamment dans la diaspora, qui en sont restées à l'idéologie de 1994. Et elles ont des relais au sein même de notre société. Ces forces poussent à la division, soufflent l'esprit de violence dans un pays qui a connu massivement la plus extrême des violences.

Face à elles, il ne faut pas être dupe ou naïf. Ce qu'à l'extérieur, on appelle opposition politique, à l'intérieur, nous savons que c'est un paravent pour ceux qui veulent ethniciser le débat, soulever une communauté contre une autre et terrifier les victimes du génocide.

Jugez-vous que Paul Kagame est le plus grand criminel de la région des Grands Lacs ?

Card. A. K : Non, il a arrêté le génocide, lui et lui seul. Et ce que le FPR a fait au Zaïre

(aujourd'hui la RD-Congo), c'était la guerre pour poursuivre les génocidaires. Ces derniers s'étaient réorganisés pour nous attaquer. Il y avait des civils avec eux, ils les ont entraînés dans un voyage épouvantable au cœur de la forêt congolaise. Beaucoup sont morts dans cette échappée.

Mais cela n'est en rien un génocide comme le sous-entend le rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies au droit de l'homme, le rapport Mapping. Il est ni juste, ni honnête. La plupart des réfugiés rwandais au Zaïre sont rentrés au pays. Mais les responsables et les acteurs du génocide des Tutsis, leurs alliés congolais ont inventé cette accusation. Elle est reprise, parfois de bonne foi, par des Occidentaux. Mais ils se font instrumentaliser par ceux-là mêmes qui ont intérêt à ce que l'on ne regarde pas ce qu'ils ont fait chez nous. J'invite ceux qui, de bonne foi, se font le relais de ces accusations, à venir au Rwanda pour constater la réalité de notre pays.

Que faites-vous des prêtres jugés coupable de génocide ?

Card. A. K : Leur cas n'a pas été prévu dans le droit canon. Nous devons inventer tous les jours pour faire face aux conséquences du génocide. Dans ce cas précis, ceux qui sont en prison, il y en a environ cinq, nous leur demandons d'entrer dans un acte de re-

pentance. Nous vérifions avec ceux qui ont terminé leur peine, s'ils ne sont plus animés par l'esprit du génocide.

Si cela n'est pas le cas, nous leur demandons de mener une vie de pénitence, de prier pour sauver leur âme et de collaborer avec la justice. Pour les autres, ils sont réintégrés parmi nous mais à condition qu'ils fassent profil bas et qu'ils adoptent une vie de pénitence.

Et ceux réfugiés en Europe ?

Card. A. K : Tout le monde sait, ici, l'attitude scandaleuse d'un certain nombre de prêtres qui ont trouvé refuge en Europe : il y en a en France, en Belgique, en Italie, en Espagne. Il est impensable pour les communautés qui les accueillent de les voir comme des génocidaires : ils bénéficient d'un soutien et d'une forme de protection. C'est vrai que c'est difficile à concevoir qu'un prêtre puisse avoir commis des actes de génocide ! Tout est difficile à concevoir dans un génocide. La seule chose qu'il faut souhaiter, c'est que la justice puisse faire son travail. Emmanuel Macron s'est engagé sur ce point au Mémorial de Kigali. On ne peut pas souhaiter autre chose.

Recueilli par Laurent Larcher (à Kigali)